

## Fiche de recherche de stage

**A remettre au professeur principal avant toute édition de convention**

**Période de formation :**

Intitulé du stage : **PFMP 1CAPa Jardinier Paysagiste**

Période du stage : 27 février au 18 mars 2023 **et** du 19 juin au 7 juillet 2023

Professeur coordonnateur :

**Stagiaire :**

Nom, Prénom :		
Date de naissance :		
Adresse :		
Téléphone du domicile :		Tel travail :

**Entreprise :**

	Lieu du Stage	Siège social (si nécessaire)
Nom ou raison sociale :		
Adresse :		
Code postal :		
Ville :		
Téléphone :		
Nom du chef d'entreprise :		Portable:
Nom et prénom du tuteur :		Portable:

**Tâches pouvant être accomplies pendant la (les) période (s) de formation en entreprise :**

ACTIVITES ET TACHES EN ENTREPRISES	OUI	NON
Reconnaître les végétaux		
Maîtriser le relief		
Maîtriser les travaux de génie civil		
Maîtriser les constructions		
Mettre en place de la végétation		
Entretenir la végétation		
Utiliser et entretenir le matériel		
Autres, préciser :		

**Voir modalités des périodes de formation au dos**

**Signature du Responsable**

## MODALITE D ACCUEIL

- Horaires : durée hebdomadaire légale : 35 heures pour les entreprises de plus de plus de 20 salariés et pour toute entreprise à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002.
- Encadrement : l'entreprise s'engage à encadrer le stagiaire de manière constante par un personnel qualifié (sont exclus du rôle de tuteur les apprentis, intérimaires et ouvriers non qualifiés).

## PREPARATION ET SUIVI DE STAGE :

- Un contact préalable entre le tuteur et le(s) enseignant(s) sera pris afin de définir le contenu de la (ou les) période(s), les activités confiées au stagiaire et les modalités de l'évolution.
- Pour chaque période de stage, les enseignants rencontreront le tuteur afin d'établir le suivi, l'évaluation en cours et en fin de formation (selon le diplôme préparé).
- Un carnet de stage sera renseigné par l'élève et son tuteur pour toutes les activités confiées au stagiaire.

## OBJECTIFS DE LA PERIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE

Le stage doit permettre, outre la connaissance du milieu professionnel et la mise en pratique des acquis scolaires :

- la mise en place d'activités visant à compléter la formation de l'élève
- l'évaluation du jeune par la réalisation de tâches définies.

## AVIS DES PROFESSEURS :

Avis des professeurs d'enseignement professionnel

	FAVORABLE
	DEFAVORABLE

Nom du (des) professeur(s) :

Signature